

Compte rendu de notre entretien du 21 octobre 2010, avec Madame AUGER, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription AIX OUEST.

En présence de Madame Hoareau, Directrice de l'école élémentaire de Coudoux.

Voici les 3 thèmes que nous avons souhaité aborder avec Madame l'Inspectrice :

1- Point sur le renouvellement de contrat des postes de secrétaire des directrices d'écoles :

Madame Auger nous explique que depuis septembre 2010, le montant de la prise en charge des salaires des secrétaires par l'Education Nationale a doublé; il est passé de 10% à 20%. L'Education Nationale a donc décidé de supprimer la moitié de ces contrats.

Une autorisation de renouvellement de certains de ces contrats a ensuite été décidée, mais les personnes concernées ne sont pas toujours d'accord pour reprendre leur poste (car depuis, elles ont trouvé un autre travail, c'est le cas par exemple de l'ex-secrétaire de l'école élémentaire).

L'inspecteur d'académie est en train d'étudier une réorganisation des postes de secrétaire restant en cours sur l'académie. Nous saurons courant janvier si une/un secrétaire sera affecté à l'école élémentaire de Coudoux.

2- Enseignement de l'allemand à l'école élémentaire :

Notre inquiétude porte sur le début tardif des cours d'allemand.

Nous demandons également plus de soutien pour la promotion de cet enseignement, et/ou toute autre langue vivante.

Nous insistons sur le fait que nous envisageons cet enseignement comme une « ouverture » culturelle, une familiarisation avec les langues étrangères.

Madame l'Inspectrice annonce que les cours d'allemand commenceront le jeudi 4 novembre 2010.

Nous sollicitons l'aide et l'appui de l'Inspectrice, ainsi que de la Directrice Mme Hoareau afin de promouvoir et pérenniser cet enseignement.

Cette année, en élémentaire, le nombre d'enfants inscrits pour l'allemand est faible.

Madame Auger explique que l'enseignement est tout à fait à l'ordre du jour puisqu'il fait parti des objectifs gouvernementaux. En effet, les Inspecteurs d'académies doivent répondre à des objectifs d'ouverture de classes bi-langues en allemand.

Nous demandons qu'une réunion d'information soit prévue afin que les parents puissent choisir d'inscrire ou pas leur enfant en allemand dès la fin du CP en ayant les éléments nécessaires à la réflexion.

Madame Auger suggère que l'intervenante en allemand passe dans les classes de CP pour faire une intervention en allemand, ou bien un professeur du collège (qui devra adapter son discours à une classe de CP).

Mme Auger rappelle qu'une fois le choix de la langue fait, il est définitif. Ce choix ne peut se faire qu'en CE1.

3- effectifs surchargés en maternelle :

Une circulaire ministérielle demandait à la rentrée 2010, aux directeurs d'écoles maternelles ayant des effectifs importants de ne pas scolariser les enfants n'ayant pas 3 ans le jour de la rentrée scolaire, afin d'éviter les ouvertures de classes.

Cette circulaire n'a pas été appliquée partout et pas à Coudoux.

Il en résulte que les classes de Coudoux sont surchargées (30 élèves en moyenne par classe).

Cette circulaire est toujours d'actualité. 16000 postes de l'Education Nationale vont être supprimés, au niveau national.

Une fois le nombre de postes attribué dans l'académie (au mois de janvier), il est définitif et l'inspecteur doit composer avec ce chiffre non extensible. Ce nombre de poste définit le seuil d'ouverture de classe.

Nous demandons que l'information soit communiquée rapidement afin que les parents puissent prendre leurs dispositions.

Nous renouvelons notre demande de non application de la circulaire et l'ouverture d'une classe complémentaire en maternelle.

A noter que l'élémentaire risque d'avoir une classe en moins l'année prochaine.

L'inspecteur, via les directrices, nous transmettra début janvier 2011 l'information sur le nombre d'enseignants attribué à notre circonscription et donc le seuil d'ouverture de classe.